



Empoisonnement

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 5 février 2008

Peut-on créer une association de résidents au dessus des cafés-bar ou restaurants et autres cas ou nous devons fermer et calfeutrer toutes les fenêtres ? N'est il pas indiqué sur les paquets de cigarettes que le tabac tue, que fumer nuit à son entourage ?

Réponse :

Ce serait effectivement une bonne chose que de créer une association de défense des intérêts des riverains des établissements qui provoquent une pollution tabagique excessive. Cela vous permettrait de construire une argumentation, de regrouper des plaintes et de négocier avec les pouvoirs publics ou d'initier des actions en justice dans des conditions qui respectent les procédures légales.